

- le bimsa - <http://www.lebimsa.fr> -

Une Nouvelle Marpa ouvre ses portes dans l'Allier

Posted By On 15 mars 2013 @ 14:15 In Actualités | [No Comments](#)

Auvergne

La Marpa de Noyant-d'Allier, la Maison du beau Chêne, est prête à accueillir ses premiers résidents. Le projet, qui concerne 17 communes environnantes dans un périmètre de 20 km, est né il y a 8 ans à l'initiative de Michel Lafay, maire de Noyant. Il a été monté avec l'aide de la [MSA d'Auvergne](#). Le village, situé au centre du département de l'Allier, dans le canton de Souvigny, se trouve à environ 22 km de Moulins, la préfecture. Il a une histoire un peu particulière.



La Marpa de Noyant-d'Allier © DR

Un ancien village minier, terre d'accueil de rapatriés d'Indochine

Noyant-d'Allier a été marqué aux XIX^e et XX^e siècles par l'exploitation minière du charbon. Après avoir connu une expansion industrielle au début du 20^e siècle, l'activité est devenue intermittente dans les années quarante. Et la mine a fermé en 1943. La plupart des mineurs et leurs familles sont alors partis travailler à la mine Saint-Hilaire, à quelques kilomètres du village. La commune de Noyant d'Allier s'est dépeuplée peu à peu, les commerces ont fermé et les corons, qui avaient été construits pour loger les familles de mineurs, ont été désertés.

Puis lors de la saison hivernale de 1955 – après les accords de Genève en 1954 – s'est ouvert un centre d'accueil pour les familles rapatriées par le gouvernement français, d'Indochine. De 1955 à 1965, 1 500 rapatriés sont accueillis dans les anciens corons des mineurs. Cette importante population s'est installée et a appris à s'intégrer. Si la population est d'origine ethnique très variée (Eurasien, Afrasien, Vietnamiens, Indiens, Métis, Chinois, Laotiens, Antillais, Cambodgiens, Européens..), l'origine vietnamienne est

prédominante : 45% environ. Aujourd'hui encore, ils représentent un tiers de la population noyantaise.

La Marpa, une petite unité de vie à taille humaine – avec une capacité d'accueil de 24 places – répond bien aux besoins d'hébergement de la population vieillissante qui souhaite rester dans son environnement habituel et ne pas connaître une nouvelle transplantation.



La salle de séjour, un espace collectif © DR

Elle permet à chaque locataire de vivre de façon autonome, en meublant son logement à son goût, en apportant son animal favori et en conservant ses habitudes et sa liberté. La possibilité de recevoir familles et amis, les activités et animations proposées sans obligation, une permanence 24h/24 constituent d'autres atouts de la Marpa. C'est également une structure d'hébergement à coût modéré comparé à d'autres formules d'accueil et compte tenu de la qualité des prestations. Les résidents peuvent par ailleurs bénéficier des aides au logement et de l'allocation pour l'autonomie (APA), exactement comme à domicile.



L'intérieur d'un logement © DR

Il existe deux autres Marpa sur le département, à Chevagnes et Marcillat-en-Combrailles. Un projet est également en cours à Saint-Yorre, la première pierre est prévue pour juin 2013, avec une ouverture qui pourrait intervenir en septembre 2014.

Article printed from le bimsa: <http://www.lebimsa.fr>

URL to article: <http://www.lebimsa.fr/une-nouvelle-marpa-ouvre-ses-portes-dans-lallier/>

